

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Commune Maison

8 rue Michel Servet
Société à responsabilité limitée Bise au capital de 200 euros
RCS Romans sur Isère n° 497 643 817

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Commune Maison (ci-après dénommé "le Prestataire") et toute personne physique ou morale (ci-après dénommé "le Client") souhaitant bénéficier des services proposés par le Prestataire. Ces services incluent la mise à disposition d'espaces de travail, de salles de réunion, ainsi que des services associés.

ARTICLE 1 – DÉFINITIONS

- Prestataire : Commune Maison, entreprise spécialisée dans la location flexible d'espaces de travail collaboratifs et privatifs, adaptés aux besoins des professionnels.
- Client : Toute personne physique ou morale utilisant les services du Prestataire.
- Services : Ensemble des prestations fournies par le Prestataire, incluant la location d'espaces de travail, l'accès à internet, et autres services associés.
- Espaces de travail : Bureaux partagés ou privatifs mis à disposition du Client.
- Contrat : Accord entre le Prestataire et le Client, régi par les présentes CGV.
- Packs : Carnets prépayés permettant plusieurs réservations à un tarif préférentiel, utilisables selon les modalités et délais précisées lors de l'achat.
- Abonnement : Souscription contractuelle à une offre de Services pour une durée déterminée (avec ou sans période minimale d'engagement) ou indéterminée. Il donne au Client un droit d'accès récurrent ou illimité aux Espaces de travail et aux services associés, moyennant le paiement d'un forfait périodique. Sauf stipulation contraire, l'abonnement est renouvelé par tacite reconduction à chaque échéance pour une période identique.

ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les modalités et conditions selon lesquelles le Prestataire fournit des services de mise à disposition d'espaces de travail et de services associés au Client.

ARTICLE 3 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La réservation ou l'utilisation des services du Prestataire implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le Client.

ARTICLE 4 – SERVICES PROPOSÉS

- Mise à disposition d'espaces de travail partagés ou privés.
- Location de salles de réunion.
- Accès à une connexion internet haut débit.
- Services d'impression et de numérisation.
- Accès à des espaces communs (cuisine, lounge, etc.).

Les caractéristiques spécifiques de chaque service sont détaillées sur le site internet du Prestataire.

ARTICLE 5 – MODALITÉS DE RÉSERVATION ET DE PAIEMENT

5.1 Réservation

Les réservations se font via le site internet du Prestataire ou par tout autre moyen mis à disposition. Elles sont conditionnées à la disponibilité des espaces au moment de la demande.

5.2 Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Ils sont indiqués en euros, hors taxe (HT) et sont majorés de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au taux en vigueur au jour de la facturation.

5.3 Paiement

Le paiement des services s'effectue selon les modalités précisées lors de la réservation. Sauf accord contraire, le paiement est exigible à la réservation.

ARTICLE 6 – CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

6.1 Annulation par le Client

- Au moins 48 heures avant la date de réservation : Remboursement intégral des sommes versées.
- Moins de 48 heures avant la date de réservation : Aucun remboursement.

Toute demande d'annulation doit être effectuée en ligne via le site internet de réservation ou par écrit (courrier électronique) et sera effective à la date de réception par le Prestataire.

Important : Les Packs prépayés ne sont pas remboursables, même en cas d'annulation. Les crédits de réservation inclus dans les packs, lorsqu'ils sont utilisés pour faire une réservation, sont remboursables dans les conditions précisées ci-dessus.

6.2 Annulation par le Prestataire

En cas d'annulation du fait du Prestataire, sauf en cas de force majeure, le Client sera remboursé intégralement des sommes versées, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité supplémentaire.

6.3 Résiliation Abonnement

Le Client peut résilier un abonnement en respectant un délai de préavis de 1 mois.

ARTICLE 7 – UTILISATION DES ESPACES

Le Client s'engage à utiliser les espaces mis à disposition de manière raisonnable et conformément à leur destination. Il est tenu de respecter le règlement intérieur affiché dans les locaux. Le non-respect de ce règlement peut entraîner la résiliation du Contrat.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des dommages ou pertes affectant les biens personnels du Client. Il appartient au Client de souscrire une assurance couvrant ses biens et sa responsabilité civile.

ARTICLE 9 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées par le Prestataire sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016. Le Prestataire s'engage à garantir la confidentialité, l'intégrité et la sécurité de ces données conformément aux dispositions légales en vigueur.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité de ses données, conformément au RGPD. Pour exercer ces droits, le Client peut contacter le Prestataire par courrier à l'adresse indiquée ou par email.

ARTICLE 10 – MODIFICATION DES CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV.
Les nouvelles conditions seront applicables aux réservations effectuées postérieurement à leur mise en ligne.

ARTICLE 11 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère.